

Mesdames,
Messieurs,

Depuis que j'ai appris cette nouvelle, j'ai voulu la crier sur tous les toits pour que le Québec entier soit au courant. J'ai rongé mon frein en espérant que cette histoire soit publiée dans une revue, ensuite dans un journal, mais les dates de tombée étaient déjà passées. Alors, je la partage avec vous et j'espère bien que M. Dumais, maire de St-Colomban, va y donner suite. Pour ceux d'entre vous qui ne connaissent pas José Lévesque, il est un technicien en télécommunication depuis 2001. Depuis 2006, il éprouve une « EHS extrême ».

L'électrohypersensibilité ou EHS désigne une condition où les individus éprouvent des malaises lorsqu'ils sont exposés à des dispositifs émettant des champs électriques (CE) ou magnétiques (CM), ou les deux (champs électromagnétiques ou CEM), ainsi que des champs et des [hyperfréquences](#) (radiofréquences et micro-ondes) (CEM-RF) et même les [extrêmement basses fréquences](#) (CEM-ECF).

José travaille toujours dans ce secteur, et il est un des rares techniciens qui installe l'Internet filé. C'est lui d'ailleurs qui a installé mon quatrième ordinateur et, lors de sa visite chez nous, je me suis rendu compte à quel point il est sensible : il a détecté le téléviseur de mon voisin, le X-Box de fiston qui était éteint, mais n'était plus dans la barre de tension en position « arrêt » ce qui laisse le Wi-Fi en service 24 h sur 24, et à ma grande surprise, le four à micro-ondes de mon voisin quand celui-ci l'a mis en marche. Vous l'aurez deviné, j'habite une maison de ville.

Si José est exposé à ces ondes plus d'une heure, il commence à ressentir de faux vertiges, maux de tête, douleurs aux oreilles et acouphènes. Après quelques heures d'exposition au Wi-Fi, il peut saigner du nez et des yeux, et perdre sa capacité de s'exprimer clairement. Cela peut aller jusqu'à la perte de connaissance, voire même la mort par hémorragies internes. Depuis le déploiement des compteurs « intelligents » (CI) et depuis qu'HQ a installé un routeur sur sa rue, malgré sa demande de ne pas en installer près de chez lui, José voit sa santé se détériorer. Pour éviter le pire, il a passé tout l'été 2014 dans le bois, loin de l'emprise de toute technologie.

Un ami lui est venu en aide et lui a offert une nouvelle veste faite de tissu protecteur parce que celle qu'il avait, tout en le protégeant des hyperfréquences (micro-ondes, radiofréquences), le rendait sensible aux fréquences extrêmement basses fréquences (CEM-EBF), produites par les lumières, particulièrement celles du néon et des ampoules fluocompactes. Il a aussi trouvé des lunettes protectrices qui atténuent les symptômes provoqués par les rayonnements d'écrans d'ordinateur, car, en tant que technicien en informatique résidentielle, il y est malheureusement très souvent exposé.

Fin août, sa femme a décidé de l'amener deux semaines à Cuba, loin des compteurs. Il a choisi de voyager avec Sunwing parce que cette compagnie aérienne est l'une des deux seules à ne pas fournir de connexion Wi-Fi dans ses appareils. Avant de partir en voyage, José avait écrit aux services des demandes spéciales de Sunwing pour expliquer son hypersensibilité aux ondes, puis a présenté ce courriel au comptoir d'embarquement. Il a remis ces documents au commandant de bord en embarquant dans l'avion. Au moment de donner les consignes de sécurité avant le décollage, le commandant de bord a demandé aux passagers de mettre leurs appareils sans-fil en mode avion ou en mode hors ligne pour la durée du vol sinon de s'abstenir

de les utiliser, car il y avait un passager hypersensible à bord. De plus, son siège était marqué d'une affichette « Mode avion SVP » avec explication des symptômes.

L'aller-retour a été très tolérable pour José, car les passagers étaient conciliants et même compatissants.

Compte tenu de la loi de Murphy, une fois arrivé à l'hôtel et bien que l'administration lui ait confirmé l'absence de Wi-Fi et d'antennes cellulaires au moment de la réservation, José a tout de suite ressenti sa présence. Le gérant lui a fièrement annoncé que, la journée même, une compagnie mandatée par le gouvernement avait installé le Wi-Fi dans toute la zone de Cayo Guillermo. José a rencontré le directeur de l'hôtel qui lui a donné rendez-vous le lendemain matin avec le représentant de Sunwing, la directrice adjointe et lui-même pour discuter de la situation, car rien ne se décide sans l'autorisation de l'État. Il a été convenu que le directeur de l'hôtel allait parler avec les responsables du gouvernement afin de demander la déconnexion du Wi-Fi pendant son séjour ou la possibilité de l'envoyer dans un autre hôtel de Cuba. Il devait obtenir une réponse vers la fin de la journée. En début d'après-midi, le gouvernement a répondu favorablement et a dépêché un technicien pour désactiver le réseau Wi-Fi de l'hôtel (un voyage de 3 h aller-retour!). José a passé deux semaines de rêve, et ça se voyait lors de son retour.

Depuis, José a eu une opération et il est en train de se rétablir chez lui. Le temps passe, et je crois que quelqu'un doit faire quelque chose parce que ce qui lui est arrivé n'est pas anodin.

Notre compagnie d'électricité (HQ) a non seulement ignoré la demande de José de ne pas installer un routeur près de chez lui, mais a également installé un routeur près d'un terrain dont il est propriétaire à Antoine-Labelle, et ce, malgré la distance et l'absence de compteurs « intelligents » dans ce secteur. Il s'agit en fait d'un secteur où il n'y a que huit terrains, et où personne ne veut de compteurs de nouvelle génération (CNG). Depuis l'installation d'un routeur sur son terrain, José ne peut plus y construire de propriété, et ses économies s'effritent.

Pendant que NOTRE compagnie d'électricité agit avec son arrogance habituelle, une compagnie aérienne, un service hôtelier international (Iberostar) et un gouvernement étranger accommodent NOTRE citoyen.

Comment reconnaître ce geste altruiste de leur part? Peut-être au moyen d'une conférence de presse où le maire de Saint-Colomban offrirait une plaque commémorative en symbole de gratitude aux représentants de Sunwing, Iberostar et du consulat cubain. Ce serait la moindre des choses : nous ne pouvons rester les bras croisés.

Quand vous, les élus municipaux, agirez comme eux, ce sera un grand pas vers le respect de la vie humaine. Ce n'est pas parce que Santé Canada refuse de tenir compte de l'effet non thermique des champs électromagnétiques que vous devriez rester les bras croisés, sans défendre vos citoyens. Vous êtes fort probablement les parents, les grands-parents, les enfants de quelqu'un et, en tant qu'individus, vous devez agir pour éviter qu'un de vos proches devienne un José Lévesque.

Je reçois des appels de citoyens qui sont devenus EHS depuis le déploiement. Ceux qui étaient déjà EHS ont vu leurs symptômes s'accroître par suite de l'arrivée des CI, et de nouveau après

l'installation des antennes G4. Statistiquement, les hommes sont moins souvent touchés que les femmes, mais leur souffrance n'est pas moindre. La plupart des femmes m'ayant contactée sont sans le sou et peinent à trouver un logement qui ne va pas les rendre plus malades. Une dame de St-Eustache est sur le point de se nourrir d'un panier populaire fourni par un organisme communautaire; une autre, à Ste-Marthe-sur-le-Lac, cherche désespérément un terrain pour s'y construire une maison bien protégée. Une autre à La Plaine cherche sans succès un médecin traitant pour être capable de retourner à travailler : ses menaces de suicide se sont arrêtées depuis qu'elle a trouvé un soulagement grâce à des antioxydants et surtout à l'élimination de tout appareil sans fil chez elle. Un résident de Deux-Montagnes est content de consommer « seulement » une bouteille d'aspirine par deux mois (plutôt que deux bouteilles par semaine) depuis qu'il a couvert son compteur d'aluminium, etc. Tous souffrent d'angoisse parce qu'ils ne savent pas quand ils vont avoir un autre malaise débilitant : même chez eux ils ne sont pas complètement à l'abri. En effet, un voisin bien intentionné (mais non renseigné) pourrait leur rendre visite après s'être parfumé ou s'être douché... répandant des odeurs de savon, de shampoing, de savon à lessive, et pourquoi pas d'adoucisseur? Cela pourrait avoir des conséquences négatives puisque la majorité des EHS sont aussi hypersensibles aux produits chimiques ou « Multiple Chemical Sensitivity » (MCS) ou chimiosensibles. [Certaines sensibilités environnementales ont des affections concomitantes courantes \(Tableau 1, p. 10\)](#). Une dame est même sensible à l'eau, sa municipalité ajoute à l'eau potable un produit apparenté aux sulfites, et elle est contrainte de ne boire que de l'eau distillée.

Les cas évoqués sont ceux de personnes qui m'ont contactée cette semaine et, avec l'histoire de José, je me suis dit qu'il fallait en parler pour leur donner un peu d'espoir. Tout n'est pas noir, et ce ne sont pas tous les gouvernements qui sont insensibles, ni toutes les compagnies ni tous les concitoyens.

Plusieurs municipalités ont adopté des résolutions pour s'attirer les faveurs de l'électorat, mais j'ai constaté que d'autres l'ont fait après s'être bien renseignées auprès de leur communauté, et après avoir bien écouté les deux parties : HQ et *Refusons les compteurs*. Elles ont appliqué le « principe de précaution ».

Vous pouvez tous faire plus. Les radiations sont une forme de pollution, et vous pouvez voter des règlements à cet effet. Il y a des municipalités, comme Deux-Montagnes, où une partie de la ville est sur la roche et où HQ ne peut pas faire de mises à la terre (leurs équipements deviennent ainsi sources [d'électricité « sale » ou tensions parasites](#)). Oka a son radon. Il s'agit là de polluants qui rendent vos citoyens encore [plus à risque](#) quand ils sont exposés 24 heures sur 24 à des radiofréquences (RF).

Selon la juge Perrault (Châteauguay, 2013) les micro-ondes devraient faire l'objet d'une législation semblable à celle qui vise les [pesticides \[44\]](#). Il est impératif que nous nous lancions dans cette longue lutte. Toutefois, en parallèle et sur un autre front, nous pouvons aussi choisir d'agir rapidement en adoptant des mesures simples. En effet, la Régie vient de baisser les frais de l'option de retrait. Voici ce que vous pouvez faire :

- Tout comme la ville de Ste-Émérie-de-l'Énergie vient de le faire en faisant parvenir une lettre citoyenne à toutes les adresses postales, informer vos citoyens de cette réduction des frais de relève (5 \$ au lieu de 17 \$) pour le compteur non communicant (CNC), ainsi

- que de la baisse temporaire des frais d'installation d'un CNC *pour ceux qui ont déjà un CI;*
- Encourager ceux qui ont un CI à le faire remplacer par un compteur qui n'émet pas de RF, soit un CNC (ils peuvent se prévaloir de la réduction des frais d'installation du CNC en demandant l'option de retrait **avant le 1er janvier**);
 - Les informer que vous vous préoccupez de leur exposition constante et sans leur consentement à cette source de radiation;
 - Offrir de couvrir les frais des premiers 100 citoyens qui vous feront la demande en donnant priorité à ceux à faible revenu

Comment faire quand toutes les municipalités sont déficitaires? En coupant et en réduisant, par exemple, les dépenses des activités citoyennes et de certains secteurs comme les loisirs : la fête du citoyen ne pourrait avoir qu'un seul jeu gonflable au lieu de quatre, un seul groupe de musique au lieu de deux, etc. Ce n'est pas si grave, et cela peut aider à couvrir cette nouvelle dépense qui, elle, est nécessaire car elle peut sauver des vies. On parle de 60 \$ par année par abonné.

Une chose que toutes les municipalités devraient faire est de revenir à l'Internet filé (retournez vos tablettes à Telus, elles sont un cadeau empoisonné). Les citoyens qui demandent une bibliothèque avec Wi-Fi doivent être informés de la dangerosité des ondes et aussi du fait qu'une connexion filée est plus sécuritaire et rapide, ET que la bibliothèque n'est pas l'endroit pour recevoir des textos ou faire des appels. Nous interdisons la fumée de cigarette dans les endroits publics, pourquoi ne pas interdire le sans-fil dans les édifices municipaux? Cela va donner matière à réflexion à tous.

Invitez les citoyens à s'informer sur l'utilisation intelligente du sans-fil. Le principe de précaution doit s'appliquer maintenant et vous, les conseils municipaux, devez donner l'exemple et informer la population. Selon les spécialistes, 3 % de la population éprouvent une « EHS extrême », comme José et les dames que je vous ai mentionnées. Et 35 % ont une « EHS modérée ». Le reste de la population est asymptomatique. Cela ne veut pas dire en santé, mais simplement que ces personnes n'ont pas de « système d'alarme » : elles sont comme celles qui meurent d'une crise cardiaque fulgurante, parce qu'elles ignoraient qu'elles souffraient d'hypertension, le tueur silencieux.

Nous sommes tous en train de vieillir prématûrement en croyant que c'est normal... mais se réveiller la nuit pour uriner, ce n'est pas normal... utiliser des couches à partir de 30 ou 40 ans non plus. C'est l'accumulation des CEM-EBF/CEM-RF qui est en train de nous tuer silencieusement. Agissons maintenant!

Si vous avez besoin de me rencontrer, de rencontrer José ([qui se met disponible lui-même pour une étude sérieuse], communiquez avec moi et nous viendrons. Je ne suis qu'une simple biologiste très bien informée, alors si vous préférez discuter avec un titulaire de Ph.D, je peux organiser des vidéoconférences [via Skype] avec des chercheurs spécialisés dans les effets biologiques des CEM.

Merci d'avoir lu ce si long message, et au plaisir de garder contact.

« Ne doutez jamais qu'un petit groupe de personnes puissent changer le monde. En fait, c'est toujours ainsi que le monde a changé. » [Traduction] Margaret Mead